

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 335 portant expulsions du territoire de la C.F.S.

n° 335

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 mars 1962

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1962

Date du numéro

31 mars 1962

VISAS

Le Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers en Côte Française des Somalis promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Vu la loi n° 56-619 du 23 juin 1956 autorisant le Gouvernement de la République Française à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des Territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer ; Vu le décret n° 56-1227 du 3 décembre 1956-modifié par celui du 4 avril 1957 portant modification des services de l'Etat dans les Territoires d'Outre-Mer et énumération des cadres de l'Etat

Sur proposition du Commandant de Groupement de Gendarmerie;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont expulsés du Territoire de la Côte Française des Somalis : Abdi Eleyeh Soutan, somali gadabourcy mahadasseh bah abar moussa rer ali madobeh né vers 1943 à EÉI-gal (République Somalie) de Eleyeh Soutan et de Moumina Warsama. Farah Elmi Meraneh, somali gadabourcy mahadasseh bah abar éli rer aden rer djama, né vers 1932 à Borama (République Somalie), de Elmi Meraneh et de Beidan Meraneh. Gazeille Moussoun Nasgui, érythréen koulougsaï né vers 1934 à Asmara (Erythrée) de Mousgoun Nasgui et de Nissa Kiflé. Hassan Abdillahi Barkard, somali issa odagob rer achkir, né vers 1944 à Aïcha (Ethiopie), de Abdillahi Barkerd et de Kamisso Rawa. Ibrahim Abdillahi Ali éthiopien cotou, né vers 1927 à Harrar (Ethiopie) de Abdillahi Ali et de Alima Mohamed Mahamoud Abdi Abdillahi, somali issack arab, rer guel goulouf rer youssouf, né vers 1945 à Laf Waiss (République Somalie) de Abdi Abdillahi et de Fatma Hachi. Mahamoud Abdillahi Badeh, somali issack abar awaal saad moussa housseïn abokor rer samatar, né vers 1943 à Laf-Waiss (République Somalie) de Abdillahi Badeh et de Barni Mohamed. Mahamoud Farah Dirieh, somali issack abar awaal saad moussa houssein abokor rer chiridon, né vers 1943 à Arguëissa (République Somalie) de Farah Dirieh et de Fatma Mogueh. Mohamed Ahmed Ibrahim, éthiopien cotou nollé, né vers 1937 à Harrar (Ethiopie) de Ahmed Ibrahim et de Aïcha Ahmoud. Mohamed Charmakeh Agacseh, somali toumal rer ambou né vers 1938 à Guébileh (République Somalie) de Charmakeh Agacseh et de Kadidia Warsama. Mohamed Kayeh Robleh, somali gadabourcy mahadasseh bah abar éli rer aden, rer ali dableh, né vers 1937 à Diré-Daoua (Ethiopie) de Kayeh Robleh et de Ibado Méad. Mohamed Moussa Mohamed, érythréen asso, né vers 1930 à Massaoua (Erythrée) de Moussa Mohamed et de Saïda Ibrahim. Nouria Ahmed Youssouf, éthiopien cotou, né vers 1942 à Diré-Daoua (Ethiopie) de

Ahmed: Youssouf et de Amina Ibrahim. Omar Ahmed Egueh, somali'issa odagob rer coul rer: doudoub adaweh, né vers 1940 à Bileheh (Ethiopie) de Ahmed Esueh'et de Arnina Rialeh. Youssouf Mouhoumed Hassan. somali issack avoub abar said rer guédi ogab, né vers 1931 à Arguésisa (République Somalie) de Mouhoumed Hassan et de Mako Ibrahim. Art, 2 — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Secrétaire Général, Y. Daruvar.